Sa Majesté le Roi adresse un discours à la Nation à l'occasion du 45-ème anniversaire de la Marche verte

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le quarante-cinquième anniversaire de la Marche Verte qui fut un modèle unique de mobilisation collective, d'engagement, de discipline, d'attachement au bon droit.

En effet, c'est en patriotes sincères que les Marocains répondirent en toute spontanéité à l'appel de l'artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme.

Le monde entier découvrit combien le peuple marocain savait relever les défis. Et ainsi, par cette marche pacifique qui trouva une issue heureuse dans la récupération de nos Provinces du Sud, nous entrions magistralement dans les annales de l'Histoire.

En cela, la Marche Verte ne représente pas seulement un événement national majeur et une étape saillante dans le processus de parachèvement de notre intégrité territoriale. Elle incarne également une dynamique dont l'esprit se perpétue et se renouvelle à travers l'action menée pour consolider la Marocanité du Sahara sur la scène internationale et pour ériger le Sahara en force motrice du développement régional et continental.

A cet égard, les dernières années ont connu des développements tangibles, et ce, à plusieurs niveaux :

Au niveau des Nations Unies : les approches et les thèses dépassées et irréalistes ont été définitivement anéanties, lors de l'adoption des dernières résolutions du Conseil de sécurité.

Ces récentes résolutions ont également confirmé la participation effective des vraies parties concernées par ce conflit régional et elles ont consacré l'irréversibilité de la solution politique, réaliste et consensuelle.

Cette orientation s'accorde avec l'esprit de l'Initiative d'autonomie marocaine, soutenue par le Conseil de sécurité et les grandes puissances comme l'unique option logique pour régler ce conflit.

Au niveau de l'Union Africaine : Grâce au retour du Maroc au sein de sa famille africaine, l'Organisation a clos, avec succès, le chapitre des manœuvres incessantes dont elle fut victime des années durant.

Depuis lors, l'Union Africaine a adopté une approche constructive s'articulant autour d'un soutien plein et entier aux efforts déployés, en vertu d'un mandat exclusif par les Nations Unies, par son Secrétaire général et le Conseil de sécurité.

Sur le plan juridique et diplomatique : Plusieurs pays frères ont ouvert des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, reconnaissant ainsi, de façon claire et nette, la Marocanité du Sahara et affirmant être pleinement confiants quant à la sécurité et à la prospérité qui règnent dans nos Provinces du Sud.

Dans le même temps, les membres de la communauté internationale refusent, dans leur grande majorité, de s'aligner sur les thèses des autres parties. De fait, 163 pays, représentant 85% des États membres des Nations Unies, ne reconnaissent pas l'entité factice.

Cette orientation a été confortée par les grandes puissances qui, en la matière, ont adopté des positions constructives, notamment la conclusion de partenariats stratégiques et économiques incluant, sans exception ni réserve, les Provinces Sud du Royaume comme partie intégrante du territoire marocain.

Partant de ces acquis, le Maroc réaffirme son engagement sincère à collaborer avec Son Excellence le Secrétaire général des Nations Unies, dans le cadre du respect des Résolutions du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution définitive, sur la base de l'Initiative d'autonomie.

De plus, le Maroc restera ferme sur ses positions et ne se laissera nullement fléchir par les provocations stériles et les manœuvres désespérées des autres parties. D'ailleurs, force est de constater que le déclin consommé de leurs thèses surannées les a précipitées dans le scénario typique d'une fuite en avant.

À cet égard, Nous réitérons notre rejet catégorique des agissements inacceptables par lesquels on cherche à entraver la fluidité du trafic entre le Maroc et la Mauritanie, à altérer le statut juridique et historique qui prévaut à l'est du mur de sécurité ou encore à se livrer à une exploitation illégitime des ressources de la région.

Le Maroc, fidèle à lui-même, ne se départira pas du bon sens et de la sagesse dont il a coutume. En revanche, c'est avec la dernière vigueur et la plus grande fermeté qu'il s'opposera aux abus cherchant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de ses Provinces du Sud.

D'un autre côté, Nous sommes persuadé que les Nations Unies et la Minurso continueront à remplir leur devoir en veillant à préserver le cessez-le feu dans la zone.

Cher peuple,

Notre engagement à consolider la Marocanité du Sahara au niveau international n'a d'égal que Notre action soutenue pour que nos provinces sahraouies deviennent un moteur du développement régional et continental.

Aussi, afin de parachever les grands projets en cours de réalisation dans Nos provinces du Sud, le moment est venu de mettre en valeur les nombreuses potentialités que recèle leur domaine maritime.

A cet égard, au cours de cette année, et en totale conformité avec les principes du droit international, le Maroc a mené à terme la délimitation de ses espaces maritimes, en les incorporant dans l'arsenal juridique marocain.

En outre, le Maroc poursuivra, avec constance, le dialogue engagé avec notre voisin, l'Espagne, au sujet des zones de chevauchement des eaux territoriales des deux pays amis.

Ce dialogue s'inscrira dans le cadre du droit de la mer et respectera le partenariat qui les unit, loin de toute volonté unilatérale d'imposer le fait accompli.

De fait, en définissant clairement le cadre et les frontières des espaces maritimes placés sous la souveraineté du Royaume, le plan mis en œuvre pour impulser l'essor socioéconomique de la région sera indubitablement consolidé.

Partant de cette vision, la façade atlantique Sud du Royaume, située face au Sahara marocain, constituera une interface maritime d'intégration économique et un foyer de rayonnement continental et international.

De fait, d'ores et déjà Tanger-Med est reconnu comme le premier port en Afrique ; le port Dakhla Atlantique contribuera à consacrer cette tendance.

Par ailleurs, Nous continuerons à œuvrer pour le développement d'une véritable économie maritime dans ces territoires que Nous chérissons tant. Cette zone qui abonde en ressources et en potentialités, sur terre comme en mer, servira ainsi de passerelle et de trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine.

A cet égard, il importe d'investir dans les espaces maritimes, tant pour le dessalement de l'eau de mer que pour l'exploitation des énergies renouvelables d'origine éolienne ou hydrolienne.

En parallèle, il faut continuer à promouvoir le secteur de la pêche maritime, compte tenu de son rôle dans le développement de l'économie de la région.

Par ailleurs, pour que le plan Azur devienne un levier stratégique au service de la relance du secteur touristique dans la région et pour que celle-ci s'affirme comme une véritable destination du tourisme balnéaire, il importe de lui insuffler une nouvelle dynamique.

Cher peuple,

La fidélité sans faille à l'esprit et au serment éternel de la Marche Verte exige que tous les Marocains restent mobilisés et vigilants et qu'ils s'attachent à relever les défis internes et externes avec sérieux et responsabilité.

Nous serons ainsi à même de mener à bien les projets de développements sociaux et économiques de notre pays ; nous continuerons à défendre nos intérêts et nos Causes justes et à renforcer la place du Maroc dans son environnement régional et international.

C'est aussi l'occasion pour Nous, de rendre hommage à la mémoire immaculée des valeureux martyrs de la Patrie et d'adresser l'expression de Notre considération à Nos Forces Armées Royales et aux forces de sécurité, toutes catégories confondues, pour leur mobilisation constante à défendre, sous Notre commandement, l'intégrité territoriale du pays et à préserver sa sécurité et sa stabilité.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".